

Ces informations sont mises à jour périodiquement
du fait de l'évolution de la situation sanitaire

Mardi 15 septembre 2020 à 19h

PERSONNES ÂGÉES

28

**EHPAD PARMIS
LES 116 CLUSTERS
EN COURS
D'INVESTIGATION
ACTUELLEMENT
EN OCCITANIE**

Au total,
209 clusters
ont été détectés
depuis le 11 mai
en Occitanie,
dont 41 en EHPAD
parmi les 824
que compte
la région. (*)

(*) Source Santé publique France Monic
au 15/09/2020

Protéger sans isoler : un enjeu majeur pour les EHPAD

Les indicateurs de circulation virale sont actuellement en nette augmentation en Occitanie. Nos aînés restent particulièrement vulnérables face au virus. La vie en collectivité augmente le risque de contamination. L'actualité récente a mis en lumière les situations difficiles que connaissent certains EHPAD qui sont confrontés à de nombreux cas positifs et aux décès de résidents.

Pour prévenir l'entrée du virus dans ces EHPAD, des mesures de protection sont renforcées partout, en veillant à éviter au maximum l'isolement de nos aînés. Ces mesures concernent les résidents, les personnels, les visiteurs et les professionnels intervenant au sein de ces établissements. Elles sont adaptées à chaque situation et évolutives en fonction du niveau de circulation locale du virus. Pour limiter les risques, les visites peuvent par exemple être organisées uniquement sur rendez-vous et l'intervention des professionnels extérieurs réduite. Selon les cas, les consultations médicales peuvent aussi être restreintes aux urgences en privilégiant la téléconsultation.

Dans chaque EHPAD, la détection d'un premier cas positif (résidents ou personnels) entraîne la suspension des visites et le dépistage de l'ensemble des personnels et des résidents. Ces mesures de protection renforcées sont ré-évaluées très régulièrement en fonction de l'évolution de la situation et du niveau de risque identifié pour chaque établissement.

Une plateforme pour mobiliser des renforts

Etablissements ayant besoin de renforts ou professionnels de santé souhaitant proposer votre appui (en particulier infirmier(e), aide-soignant(e), éducateur spécialisé, aide médico-psychologique...) connectez-vous sur :

> <https://renfortrh.solidarites-sante.gouv.fr/>

n° 100

Depuis le 7 mars 2020 (bulletin n°1), l'ARS Occitanie poursuit une démarche active d'information via ce bulletin périodique.

4,7% DE TESTS
POSITIFS EN MOYENNE (*)
en ce moment en Occitanie.
Plus de **100 000 tests** ont
été réalisés cette semaine
dans la région.

(*) Source : Santé Publique France

+752 CAS POSITIFS
EN MOYENNE PAR JOUR (**)
signalés aux équipes de
l'Assurance Maladie depuis
vendredi dernier en Occitanie. Au
total, **5 262 cas** depuis le 8/09.

(**) Source : Assurance Maladie

Surveillance sanitaire

Pour chaque région, les données de surveillance collectées auprès des partenaires de santé sont accessibles sur le site de Santé publique France :

> **Consultez les derniers points épidémiologiques.**



HÔPITAL Évolution des hospitalisations

Au 15/09/2020 :

- **276 hospitalisations en cours (+59) dont 51 en réanimation (+8)**
- **550 décès à l'hôpital (+7)**

24/24

@ARS_OC
[@gouvernementFR](https://twitter.com/gouvernementFR)
[@MinSoliSante](https://twitter.com/MinSoliSante)
[@AlerteSanitaire](https://twitter.com/AlerteSanitaire)

SUIVI DE L'ACTIVITE HOSPITALIERE PAR DEPARTEMENTS	HOSPITALISATIONS EN COURS	DONT REANIMATION	TOTAL DECES (en établissements de santé)
Ariège (09)	5	1	2
Aude (11)	3	0	60
Aveyron (12)	12	1	24
Gard (30)	37	12	100
Haute-Garonne (31)	78	12	89
Gers (32)	12	1	24
Hérault (34)	87	18	135
Lot (46)	0	0	22
Lozère (48)	6	0	1
Hautes-Pyrénées (65)	5	0	27
Pyrénées-Orientales (66)	14	1	36
Tarn (81)	8	3	23
Tarn-et-Garonne (82)	9	2	7
OCCITANIE	276	51	550